

DÉCISION DU MAIRE N° 2024-035

**AUTORISANT LA SIGNATURE DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION ET LA LIVRAISON
DE FOURNITURES DE BUREAU ET ARTICLES DE PAPETERIE N° 2024013**

Le Maire d'Ablon-sur-Seine,

VU les articles L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 001 en date du 24 septembre 2020, par laquelle le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire, pour la durée de son mandat,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 001 en date du 24 septembre 2020, par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire l'autorité de prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

DÉCIDE

La signature du marché n° 2024013 relatifs à l'acquisition et la livraison de fournitures de bureau et articles de papeterie avec la société **LACOSTE DACTYL BUREAU**, 15, allée de la Sariette ZA Saint Louis - LE THOR (84250).

Ce marché est fixé avec un seuil annuel minimum 17 500 € et un seuil annuel maximum : 36 000 €.

Un montant estimatif fixé à :

- 28 800 € pour l'imputation 60 67- SCO fournitures scolaires 011,
- 3 500 € pour l'imputation 60 64 AFG affaire générales 011,
- 2 300 € pour l'imputation 60 632 ALSH fourniture de petit équipement 011.

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Monsieur le Maire d'Ablon-sur-Seine est chargé de veiller à l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Madame la Trésorière Principale d'Orly

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication au registre des délibérations de la commune.

Fait à Ablon-sur-Seine, le 12 juillet 2024.

Le Maire,
Éric GRILLON

